



## location meublé, impôts et handicap

Par **miss\_naty**, le **18/01/2013** à **15:38**

Bonjour a tous!

Jeune femme de 20ans, je signe prochainement mon prêt pour l'achat de ma maison.

Depuis plusieurs mois je prépare cet événement.

J'ai promis a mon beau-père (adulte handicapé), qui m'a vraiment rendu service ses 2 dernière années, de lui "loué" un petit coin pour lui dans ma nouvelle grande maison.

Pour info cela fait presque 2 ans que l'on cohabite dans un appartement de 35m<sup>2</sup>. Enfin! Nous allons arrêter de nous marcher dessus ^^ (note d'humour).

Il ne paiera rien, étant donné que je compte juste demander 265 euro, soit le montant maximum que lui accorde les aides au logements.

Si j'ai bien compris de ce que j'ai lue sur la location meublé, je peut être exonéré si le loyer annuel ne dépasse pas un certain plafond.

Ma question donc:

- Comment faire pour bénéficier de cet avantage? Est-ce que je rentre dans les conditions?
- Est-ce qu'il y a d'autres avantages dont je pourrais bénéficier étant donnée qu'il s'agit d'une personne en situation de handicap?

Merci d'avance pour vos réponse :)

Par **Acte Immo**, le **19/01/2013** à **22:14**

[http://www.leparticulier.fr/jcms/p1\\_1415817/exoneration-d-impot-pour-la-location-de-sa-residence-principale-en-2012](http://www.leparticulier.fr/jcms/p1_1415817/exoneration-d-impot-pour-la-location-de-sa-residence-principale-en-2012)